



DIRECTION DES FAMILLES ET DE LA PETITE ENFANCE
BUREAU DES RELATIONS PARTENARIALES DE LA PMI ET DES FAMILLES
MISSION FAMILLES

2019 DFPE 188 Accompagner chaque famille selon ses besoins spécifiques - Subventions (71.000 euros) à cinq associations, dont une avec convention, pour leurs actions de soutien à la parentalité.

PROJET DE DÉLIBÉRATION

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la Stratégie parisienne pour l'enfance et les familles, la Ville de Paris s'engage à accompagner les familles parisiennes dans l'exercice de leur parentalité tout au long du parcours de leurs enfants, quelles que soient les difficultés qu'elles rencontrent ou lorsqu'un évènement susceptible de fragiliser la famille survient.

Aussi, pour l'année 2019, il vous est proposé d'accorder une subvention à cinq acteurs associatifs accompagnant les familles au plus près de leurs besoins spécifiques :

- L'association « Contact Paris Île-de-France » (4e) anime un lieu d'échange pour des personnes concernées par l'homosexualité, la bisexualité ou la transidentité dans leur sphère familiale. Elle propose à Paris un accueil et un accompagnement des personnes ou des familles, à travers des permanences et des groupes de parole. En 2018, 417 familles et 2 125 jeunes dans un cadre scolaire ont pu bénéficier de cette action.
- L'association « Association de soutien aux Amoureux au ban public » (17e) a pour objectifs de défendre le droit des couples franco-étrangers à mener leur vie familiale, de sensibiliser l'opinion publique sur la condition des couples franco-étrangers et d'impulser des changements législatifs et dans les pratiques administratives. En 2018, 277 familles ont bénéficié d'un accompagnement juridique et administratif.
- L'association « ASFM / Yachad » (14e) accompagne des familles monoparentales isolées du quartier de la Porte de Vanves, dans leurs démarches d'insertion et dans l'exercice de leur parentalité. Elle organise un grand événement annuel : « femme(s) sous un autre jour ». Elle anime également toute l'année des ateliers autour de la médiation sociale et culturelle et des temps collectifs de loisirs. En 2018, 336 familles ont participé à ces activités.
- L'association « Ligare » (15e) propose un accompagnement psychologique et éducatif des parents adoptifs et des enfants, adoptés en France et à l'étranger. Les entretiens individuels sont conduits par deux psychologues spécialisés dans le domaine de l'adoption. L'association développe également un accompagnement collectif en animant des groupes de parole de parents autour d'un intervenant pédopsychiatre. En 2018, l'association « Ligare » a reçu 83 familles (dont 29 parisiennes) et effectué 320 entretiens. Une dizaine de familles a participé aux groupes de parole. En 2019, la DASES accorde également une subvention à l'association.
- Le Service d'Écoute Psychologique Parents - Enfants Donald W. Winnicott (10e), géré par l'Association Olga Spitzer, est un service d'aide psychologique gratuit et anonyme. Il a pour

vocation, à Paris, de prévenir et de repérer les situations de maltraitance à enfants et d'accompagner l'ensemble de la famille dans des situations de conflits et de violences internes. Il propose des permanences téléphoniques et d'accueils physiques. En 2018, 593 familles ont bénéficié de 1 589 entretiens, soit téléphoniques, soit en consultation sur place. La problématique autour des conflits familiaux est le plus souvent abordée lors de ces entretiens (dans 85 % des cas). La DASES, dans le cadre de ses missions de prévention et de protection de l'enfance, finance cette structure. En complément, la DFPE est sollicitée dans le cadre de ses missions de prévention, de soutien et d'accompagnement des parents.

Compte tenu de l'impact positif de ces actions auprès des familles parisiennes et de l'activité réalisée, je vous propose, Mesdames, Messieurs, d'attribuer, au titre de l'exercice 2019, une subvention d'un montant global de 71.000 €, selon la répartition suivante :

- Contact Paris Île-de-France : 5.000 €
- Les Amoureux au ban public : 1.000 €
- ASFM / Yachad : 4.000 €
- Ligare : 6.000 €
- SEPPE Winnicott : 55.000 €

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir délibérer.

La Maire de Paris